



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 27 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Augmentation du salaire minimum dans la fonction publique au 1er mai

Sur présentation de Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, le conseil des ministres du mercredi 26 avril a adopté un projet de décret qui porte, à compter du 1^{er} mai 2023, le minimum de traitement dans la fonction publique à 1 750,86 € bruts mensuels (correspondant à l'indice majoré 361).

Le Gouvernement confirme le choix qu'il a opéré, depuis 2021, d'assurer cette mise à niveau, non par le simple versement d'une indemnité différentielle, mais en revalorisant à due proportion les indices de rémunération impactés. Il a ainsi décidé de porter l'indice minimum de traitement (IMT) de la fonction publique, c'est à dire le tout premier indice de rémunération à l'entrée de carrière de la catégorie C des fonctionnaires et des agents contractuels de niveau comparable, ainsi que pour le calcul de la solde de base des militaires, au même niveau que le SMIC.

Cette revalorisation, la cinquième depuis octobre 2021, s'ajoute à l'augmentation globale de la valeur du point d'indice de 3,5 % datant de juillet 2022. Elle permet ainsi de garantir la situation des agents publics, quel que soit leur statut, qui perçoivent les rémunérations les moins élevées.

D'ici cet été, des discussions complémentaires sur des mesures de soutien au pouvoir d'achat des agents publics seront engagées sous l'égide du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, associant l'ensemble des représentants des employeurs publics et des organisations représentatives des agents publics.

Le Gouvernement est déterminé à agir pour renforcer l'attractivité des métiers de la fonction publique. C'est l'objet du lancement de la campagne « Choisir le Service Public » mettant en avant les métiers de celles et ceux qui font vivre au quotidien nos services publics. Cette campagne de valorisation et de recrutement, commune à tous les employeurs publics, sera officiellement lancée le jeudi 4 mai, dans le cadre du salon national de l'emploi public organisé à la Station F à Paris. Ce salon national sera suivi, tout au long de l'année, d'initiatives en région valorisant l'emploi public local.

CONTACT PRESSE :

Zoé WALDMANN, conseillère presse et communication : 06 21 21 61 57

presse.mtfp@transformation.gouv.fr : 01 53 18 42 68

[Pour suivre l'actualité de Stanislas GUERINI, veuillez cliquer ici.](#)